

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE RETRAIT DE L'ORDRE N^o 16 DU GOUVERNEMENT ET DE TOUS LES AMENDEMENTS S'Y RATTACHANT

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, durant tout l'été, on a voulu réunir le Parlement pour discuter d'une question importante: la crise du Golfe. Le lundi 24 septembre, l'honorable secrétaire d'État a déposé une motion, nous l'avons lue. Le 27 septembre, il y a eu un amendement par mes honorables collègues de l'opposition officielle, il y a eu un sous-amendement par le Nouveau parti démocratique. Le lundi 16 octobre, à 17 h 30, le secrétaire parlementaire du ministre leader du gouvernement a demandé le consentement de la Chambre, disant: «Je l'ai, je demande que l'on retire le sous-amendement du NPD, l'amendement de l'opposition officielle et la résolution. Indépendamment de l'absence du ministre, je suggère, de consentement, que l'on présente une nouvelle motion.» Et tout va bien. Je vous fais part du détail. C'est inscrit, pour être très précis, à la page 14251. J'ai refusé mon consentement. Le mercredi 17, le débat a commencé, de bonne foi, sur la résolution de l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, suivi de l'amendement de l'opposition officielle, suivi du sous-amendement du Nouveau parti démocratique. Jeudi, le débat s'est continué de bonne foi.

Je vous dis que j'avais deux discours de préparés. Je remercie mes collègues qui m'ont appelé pour me féliciter de l'approche que j'avais prise en défendant mon rôle de Canadien français, et je l'ai dit en français. Et au Québec, je n'ai pas eu de réactions négatives. Et j'ai parlé des choses mondiales. C'est le discours que je voulais présenter au lieu de l'autre que je devais présenter, qui est écrit. Il est ici. C'est celui-là qui aurait fait mal. Un consentement unanime de la Chambre a été donné: que ce soir, à une heure ou avant, lorsque tout le monde aura parlé, la motion sera mise aux voix, elle sera acceptée et

Recours au Règlement

le vote aura lieu mardi, demain à 18 heures, sur le sous-amendement, l'amendement et la résolution. D'ailleurs le ministre de la Jeunesse, le 9 octobre, avait déjà donné avis que si le débat ne se terminait pas,—et c'est son droit—qu'il avait l'intention, éventuellement. . . Il ne l'a pas fait. Mais c'est dans tout le travail que j'ai fait pendant toute la fin de semaine. Il est inscrit.

Voilà que le débat se termine, de bonne foi, jeudi soir. J'ai quitté à 4 h 30, le matin du vendredi. Les gardes vous attesteront que j'ai revu tout le débat. Ils ne savent pas si j'ai revu le débat, mais ils attesteront que j'ai quitté mon bureau passé 4 heures. J'étais satisfait, qu'enfin, tout le monde ait pu s'exprimer librement sur une bonne résolution.

Et voilà que vendredi le 19, rapidement. . . Vous savez, monsieur le Président, j'ai appris une chose de l'honorable Claude Ryan, c'est de dire la vérité sans détours. Je peux me tromper, mais la vérité sans détours, c'est cela. Tranquillement, entre 10 heures et 10 h 30, au moment où les principaux intéressés qui pouvaient dire non n'étaient pas là, on représente la même motion. Et on dit: «Indépendamment de ce qui est arrivé hier soir, je demande le consentement unanime pour que le sous-amendement du NPD soit retiré, l'amendement de l'opposition officielle et la résolution du gouvernement; et que mardi soir qui s'en vient, ce n'est pas sur ce que vous venez de discuter que le vote aura lieu, c'est sur cette nouvelle résolution, qui n'a pas été discutée».

J'invite mes collègues à lire un excellent article de Andrew Cohen, dans le *Financial Post* du 24 septembre, que je cite:

[Traduction]

«Est-ce que le rôle de combattant est ce qui convient le mieux au Canada, dans le Golfe?»

[Français]

C'était de cela dont je voulais discuter. Mais non! Et voilà que soudainement, on nous arrive avec une nouvelle surprise sur un sujet aussi important.

[Traduction]

J'estime, monsieur le Président, que cela porte atteinte au régime parlementaire. J'irais même jusqu'à dire que cela se fait avec le consentement de la Chambre.

Je regrette que le ministre chargé de la Chambre ne soit pas ici. Le 24 mai, au cours du débat sur l'avortement, la députée de New Westminster—Burnaby a essayé de nous tromper en proposant le retrait du débat sur l'avortement. Mon bon et estimé ami, mon bon et honnête collègue, M. Plourde, a été pris de court. Le gouverne-